



Juillet 1910

Chronique du sanctuaire

Mai 1910.



Le mois de Mai porte le plus beau des noms, puisque partout on le nomme le *mois de Marie*.

Tout chrétien qui fait sa prière donne, chaque jour, une large place au culte de la Ste-Vierge et même ceux, dont les oraisons sont les plus courtes, ne s'endorment point sans une prière à Marie.

Chaque mois de l'année ramène une des fêtes qui célèbrent les multiples privilèges de la Mère de Dieu, et pour nous, ici au Cap, le mois d'octobre est consacré tout entier au culte du Rosaire.

De tous ces privilèges, de toutes ces dévotions, le mois de mai fait comme une gerbe unique pour en faire à Marie un hommage collectif, et il se nomme le *mois de Marie*. Cela semble bien vouloir dire que durant ces 30 jours la préoccupation dominante de toute âme chrétienne est la pensée de la Sainte-Vierge. Cela semble vouloir dire aussi que ceux qui ont pour la Sainte-Vierge une dévotion préférée doivent prolonger ce mois pour que, non seulement le mois de mai, mais tous les mois de l'année

puissent s'appeler l'*année de Marie*. Garder son souvenir toute heure du jour, c'est le meilleur moyen d'unir notre pensée à la sienne et de nous attirer ses faveurs en lui rappelant ses privilèges ; en lui disant : *Souvenez-vous* :

Oui, dans le ciel, dans votre gloire,
O Mère qui nous consolez,
Vous avez gardé la mémoire
De l'exil et des exilés :

Il vous souvient de nous, Marie,
Vierge au cœur si pur et si doux :
Vous nous aimez : Souvenez-vous
De qui vous aime et qui vous prie ;
Souvenez-vous.

* * *

De Bethléem, du chant des Anges,
Du Dieu très haut, du Dieu très grand,
Votre fils, qui dort en ses langes,
Et qui vous sourit en pleurant ;
De Noël, de la pauvre étable,
Dont les trésors pleuvent sur nous ;
De la crèche oh ! Souvenez-vous ;
Et de la nuit, jour véritable !
Souvenez-vous.

* * *

Souvenez-vous, Vierge bénie,
Du Calvaire où l'ombre descend,
De la croix, de votre agonie,
Et de Jésus couvert de sang ;
Vous avez souffert ses souffrances,
Compté ses épreuves, ses clous ;
De son adieu, Souvenez-vous
Et de vos ineffables trances :
Souvenez-vous.

* * *

Tout ce qui souffre vous implore
En ce vallon d'exil lointain ;
Votre seul nom est notre aurore
Et notre étoile du matin :
Quand le deuil qui brise et foudroie
Frappe notre corps de ses coups,
O Mère, alors, Souvenez-vous,

Vous, la cause de notre joie ;
Souvenez-vous.

Au soir de la lutte dernière,
Du ciel montrez-nous le chemin ;
A la pauvre âme prisonnière
Ouvrez l'éternel lendemain.
Notre juge aura pitié d'elle
Si Notre-Dame est avec nous ;
En ce temps-là Souvenez-vous
Et soyez la Vierge fidèle
Souvenez-vous.

Cet admirable *souvenez-vous* prend une signification plus marquée lorsqu'on le récite en face de nos *Stations du Rosaire* qui en expliquent les différentes strophes.

Ce *souvenez-vous*, je prie nos lecteurs de le redire à l'intention de celui qui le composa le R. P. Delaporte S. J. et qui vient de mourir à Rennes à l'hôpital Saint-Yves après une longue et bien cruelle maladie religieusement supportée.

Et maintenant souvenons-nous de nos beaux pèlerinages du mois de Mai. Ils nous arrivent pour chanter ces gloires dont l'Eglise se réjouit avec Marie, en lui redisant en ce temps pascal : *Regina cœli lætare* : oui, réjouis-toi, Reine du ciel :

Toi que n'osa frapper le premier anathème,
Toi qui naquis dans d'ombre et nous fit voir le jour,
Plus reine par ton cœur que par ton diadème,
Mère avec l'innocence et Vierge avec l'amour.

o o o

Je t'implore là-haut comme ici-bas je t'aime,
Car tu conquis ta place au céleste séjour,
Car le sang de ton Fils fut ton divin baptême,
Et tu pleuras assez pour régner à ton tour.

o o o

Te voilà maintenant près du Dieu de lumière ;
Le genre humain courbé t'invoque la première
Ton sceptre est de rayons, ta couronne de fleurs ;

o o o

Tout s'incline à ton nom tout s'évapore à ta flamme,
 Tout te chante, ô Marie,... Et pourtant qu'elle femme
 Même au prix de ta gloire eût bravé tes douleurs ?

La Vierge du Cap se réjouit de ses pèlerins ;

Du 5 Mai, jour de l'Ascension: *Des hommes de Sorel* et de *La paroisse de Louiseville*.

Du 15 Mai, jour de la Pentecôte : *des Dames et des demoiselles de Sorel*.

Du dimanche 26 Mai, *Des paroissiens de St Pierre et du Sacré-Cœur de Shawenigan*.

Disons d'abord un cordial merci aux directeurs de ces pèlerinages.

Les hommes de Sorel sont conduits ici par Mr l'abbé J. B. Nadeau qui nous amène pour hôtes de quelques heures : Mgr J. L. Guertin dont c'est aujourd'hui la première visite au cap de la Madeleine, et quelques autres prêtres, tous de nos amis : Messieurs G. Beaudry, Esdras Rivard, Chs Sicard, Elph Gervais, P. N. Desmarais.

Le directeur du pèlerinage de Louiseville est M. Lavergne, vicaire de cette importante paroisse, accompagné de quelques frères du Sacré-Cœur.

Monsieur le Chanoine J. C. Bernard, curé de Sorel est le directeur du pèlerinage de l'imposante congrégation des Dames et Demoiselles.

Monsieur Frs. Boulay conduit ici son *premier* pèlerinage : un deuxième nous viendra avant la fin de la saison. Il est accompagné de quelques Frères de l'Instruction Chrétienne.

* **

J'avais d'abord l'intention de donner une "chronique" détaillée de chacun de ces pèlerinages de Mai ; *Mais l'homme propose et Dieu dispose*, et au moment de livrer à l'imprimeur la copie de ces détails une fatigue involontaire — je crois que toutes les fatigues sont involontaires — m'oblige à écourter mes pages. La Ste-Vierge, dont la "Chronique" est toujours fidèle et pénétrante, garde, par devers elle, le souvenir de ces belles démonstrations toutes à son honneur et elle saura les récompenser d'autant plus que nos annales en parleront moins longuement.



SAINTE-ANNE ET LA SAINTE-VIERGE

Pour finir qu'on nous permette de citer quelques lignes d'un sermon de M^{sr} Grouard, sermon sur la dévotion à la Sainte Vierge et que l'on peut lire avec tous les autres, dans le superbe volume qui vient de se publier sur le *Premier Concile Plénier de Québec* :

“Quelle conclusion pratique devons-nous tirer de cette doctrine? C'est que nous devons de plus en plus aimer, honorer, imiter et prier Marie, surtout réciter le Saint Rosaire. Voici le mois consacré à cette dévotion. Appliquons-nous donc à mieux réciter cette belle prière : Visitons les sanctuaires consacrés à Marie : par exemple, le Cap de la Madeleine, où les mystères du Saint Rosaire sont représentés par des groupes de Statues magnifiques, où la Statue Vénérée, de la Ste Vierge a été couronnée au nom du Souverain Pontife par Monseigneur l'évêque des Trois-Rivières, entouré de plusieurs autres évêques. Vous avez déjà le pèlerinage de Ste Anne : cette bonne Sainte ne sera pas jalouse de la dévotion que vous avez pour la sainte Vierge ; au contraire, les deux pèlerinages se prêteront un mutuel secours. Qui aime Marie aime sa mère. Qui aime Ste Anne doit aimer sa fille, la mère de Notre Seigneur Jésus-Christ. Vous obtiendrez aussi les bénédictions du ciel qui rendront votre vie plus sainte et votre bonheur éternel plus facile. Ainsi soit-il.”

Que la dévotion à Notre-Dame du Cap rende le bonheur éternel plus facile, nous en avons eu un exemple vivant dans une sainte mort dont nous avons été les témoins au monastère du Cap, dans le cours du mois de Mai. Une pieuse personne d'une piété simple et profonde a travaillé pendant plus de 45 ans auprès du vieux Sanctuaire du Cap. Venue ici de Ste Angèle de Laval du temps de Mr. L. Desilets, elle est toujours restée au presbytère, modeste travailleuse, et singulièrement attachée à la dévotion à la Sainte-Vierge. Née, si je ne me trompe, en Mai 1816, elle s'éteignait doucement, par un beau samedi de Mai 1910, pour aller retrouver là-haut Celle qu'elle avait tant aimée pendant une si longue vie. M^{lle} Emélie Bellefeuille est morte heureuse et sans crainte, en disant “qu'elle n'avait aucune raison d'avoir peur puisqu'elle s'était toute entière consacrée à la Sainte-Vierge, sans même se réserver un cheveu.”

Mais, parce que le mystère plane même sur les plus saintes morts nous recommandons aux prières de nos lecteurs l'âme de M^{lle} Emélie Bellefeuille et celle de M^{lle} Zélia Hébert, décédée, elle aussi, à notre monastère durant le mois de Mai.

R. I. P.



La Vierge Marie

Mère de Dieu et Mère des Hommes

A

LA MÈRE DE DIEU

9 — *Les grâces gratuitement données.*



MARIE a reçu la grâce sanctifiante à l'instant de Sa Conception Immaculée : cette sainteté a grandi sans cesse et, dans notre dernier article, nous avons essayé de deviner quelque peu la plénitude de cette sanctification au dernier instant de la vie mortelle de notre Mère chérie.

C'est par cette grâce que son âme a été vraiment Sainte. Celle-ci, nous l'avons dit, rend l'âme participante de la vie intime de Dieu. Parce qu'elle nous fait enfants de Dieu, elle nous communique un être semblable à celui qui nous engendre. En naissant à cette vie l'âme reçoit du Dieu vivant son père quelque chose qui, de lui, passe en elle, et la rend pour toujours son miroir et son image. Comme dans la nature humaine l'enfant reçoit de ses parents une ressemblance de leur nature, ainsi en participant à la vie divine on devient les enfants de Dieu par quelque chose qui est sa nature reproduite en nos âmes.

La toute-puissance divine se manifeste encore dans une âme par d'autres dons surnaturels qu'on nomme *les grâces gratuitement données.*

Voyons un peu ce qu'elles sont et ce qu'elles furent dans l'âme de la Très-Sainte Vierge. —

* * *

Il est assez difficile de déterminer la nature et le nombre de ces dons divins auxquels les théologiens ont conservé le nom de *grâces gratuitement données.* L'énumération généralement donnée est celle que St Paul a indiquée lui-même dans le chapitre XII, de sa première lettre aux corinthiens. « Il y a diversité de dons,

dit-il, mais il n'y a qu'un Esprit. Il y a diversité de ministères, mais il n'y a qu'un Seigneur. Il y a diversité d'opérations, mais il n'y a qu'un Dieu qui opère tout en tous. A chacun, la manifestation de l'Esprit est donnée en vue de l'utilité. A l'un en effet le discours de sagesse est donné par l'Esprit, à un autre le discours de science selon le même Esprit. A un autre, dans le même Esprit, la foi ; à un autre le don des guérisons dans l'unique Esprit. A un autre le don d'opérer des miracles, à un autre la prophétie, à un autre le discernement des esprits, à un autre diverses sortes de langues, à un autre l'interprétation de ces langues. Mais tout cela, c'est le même et l'unique Esprit qui l'opère distribuant à chacun en particulier comme il lui plaît. »

Il ressort de cette citation que ces grâces dont parle le grand Apôtre ont un rôle *extérieur* et social. Elles sont destinées à procurer l'utilité de l'Église, le bien spirituel du prochain en manifestant d'une manière plus visible la présence du Saint-Esprit. Et parce qu'elles servent à l'utilité de l'Église, l'Esprit de Dieu les communique à qui il veut, selon la nécessité des temps, des lieux ou des personnes. D'une manière ou d'une autre il les garde dans la sainte Eglise, mais les manifestations de ses faveurs lui sont réservées.

On peut donc, à l'école de St-Paul partager en *trois* groupes différents ces *neuf* genres de grâces que sa lettre énumère.

Au *premier* groupe appartiennent les dons qui ont trait à la connaissance et à l'enseignement des choses divines : la *sagesse*, la *science*.

Le *second* groupe comprend ces grâces qui servent à confirmer la foi en engendrant la *conviction* dans les âmes ; ce sont : la *foi*, la *grâce des guérisons* et le *don des miracles*.

Les quatre dernières grâces de l'énumération paulinienne forment le *troisième* groupe ; elles servent à l'édification des fidèles ; la *prophétie* et le *discernement des esprits*, le *don des langues* et le *don d'interprétation*..

La *Sagssse* c'est ce don éminent de concevoir et d'expliquer les mystères de la religion par leurs raisons les plus élevées.

Comme elle vient directement du Saint-Esprit, elle participe de très près à sa sublime science, car les mystères de Dieu ce sont les vérités divines et "qui sait ce qui se passe dans l'esprit de Dieu, si ce n'est l'Esprit de Dieu?" Aussi, en vertu de cette même *Sagesse*, l'apôtre nous dit-il que la sagesse de ce monde est *folie* aux yeux de Dieu, tandis que ce que, dans sa sublime pensée, Dieu juge vraiment *sage* "c'est le Christ crucifié, scandale pour les Juifs, folie pour les Gentils."

La *science* est une connaissance et un don d'exposition moins élevé. Elle enseigne des vérités surtout pratiques et se sert, pour en faire l'exposé, de preuves plus faciles, plus à la portée des intelligences imparfaites. Peut-être fait-il usage de ce don le grand Apôtre lorsqu'il rappelle à l'humilité ses Corinthiens trop orgueilleux. "Or jusqu'ici, frères, je n'ai pu vous parler comme à des hommes spirituels, mais comme à des hommes charnels, comme à de petits enfants dans le Christ. Je vous ai donné du lait, non de la nourriture : vous n'eussiez pu la porter : vous ne le pouvez pas encore, étant restés charnels."

Et en écrivant ceci, je pense que Dieu doit prodiguer cette grâce de science à ses prédicateurs, car combien de nos chrétiens sont, la vie entière, de véritables petits enfants incapables de s'élever quelque peu à l'intelligence des grandes vérités de notre foi, et, partant, incapables de ces grands sacrifices dont sont coutumières les grandes âmes.

La *foi* ce n'est point ici la vertu théologale. Celle-ci, tous les Catholiques la conservent dans leur âme, même en état de péché mortel. La grâce de *foi* est faite surtout d'une confiance inébranlable dans l'assistance de Dieu, c'est la foi des miracles que St-Jean Chrysostôme appelle la *mère des prodiges* et Notre-Seigneur y fait allusion lorsqu'il dit à ses apôtres : « En vérité, si vous aviez de la foi comme un grain de sénevé, vous diriez à cette montagne : Passe d'ici là, et elle passerait, et rien ne vous serait impossible.

Cette foi se manifeste pratiquement par l'exercice de deux autres grâces : la *grâce des guérisons* et le *pouvoir des miracles*. Notre-Seigneur, avant de disperser ses apôtres de par le monde les encouragea par ces paroles : « Voici les miracles qui accompagneront ceux qui auront cru. En mon nom, ils chasseront les

démons ; ils parleront des langues nouvelles ; ils saisiront des serpents et s'ils boivent quelque breuvage mortel il ne leur fera pas de mal, ils imposeront les mains aux malades et les malades seront guéris... Eux, étant partis, prêcheront partout, le Seigneur opérant avec eux et confirmant la parole par les miracles qui la suivaient. »

* * *

La *prophétie* est une grâce que St-Paul recommande à ses lecteurs de demander au bon Dieu. « Désirez les dons spirituels, mais surtout de prophétiser... Celui qui prophétise parle aux hommes pour l'édification, l'exhortation et la consolation. » C'est donc la grâce non point tant d'annoncer l'avenir, de le voir dans la lumière divine qui, seule, le connaît, mais c'est surtout le don d'exhorter les frères, de les édifier, de les consoler par des paroles et des discours inspirés du St-Esprit.

Le *discernement des esprits* est une faveur divine qui donne, à celui qui la reçoit, le don de distinguer ce qui vient de Dieu et ce qui vient d'un autre esprit qui ne serait pas le sien. Certains discours enflammés ne sont pas toujours, en effet, inspirés du souffle divin : ils peuvent avoir, comme source cachée, soit l'esprit du mal, soit les élucubrations d'une imagination mal réglée. L'apôtre nous avertit, en effet par ces paroles : « Vous savez qu'au temps où vous étiez païens, vous étiez poussés vers les idoles muettes par une force occulte. C'est pourquoi je vous déclare que personne parlant dans l'esprit ne dit : Maudit soit Jésus, et que personne ne peut dire : Jésus est le Seigneur, si ce n'est dans l'Esprit-Saint. »

Le *don des langues*, tel qu'il en est fait mention dans l'écriture est d'une interprétation assez délicate. Il peut signifier ce privilège dont jouirent les apôtres de prêcher l'Évangile en diverses langues, bien qu'ils ne les eussent jamais apprises. Il peut signifier encore ce que les exégètes traduisent par le mot de *glossolalie* et qui serait le don de parler ou de chanter les gloires de Dieu dans une langue inconnue. Cette grâce a donc son compliment dans une autre et c'est :

L'*interprétation des discours*. « Que celui qui parle une langue demande le don l'interpréter.

Nous dirons dans un article de la prochaine livraison, s'ils convient d'attribuer à Marie toutes ces *grâces gratuitement* données.

Souscriptions pour les "Stations" du Rosaire et pour L'EMBELLISSEMENT du terrain.

du 25 Avril au 25 Mai 1910

Pour les voyages de terre :

Dame Jos. Beauchamp : Laurence, 10cts.
Delle Aurélie Lanouette : Ste. Anne la Pérade, 40cts.
Abonnée : Leyster, 10cts. Dame A. Bouvier : Fall-River, \$1.00.
Delle M. A. Blanchet : Lowell, 50cts.
Dame Larrivé : St. Jacques des Piles, \$1.00.
Dame G. Cormier : St. Grégoire, \$1.00,
Anonyme : St. Cuthbert, 30cts. Anonyme : 25cts.
Cordélia Blanchard : St. Marc, \$1.00.
H. G. : Haverhill, 50cts. Anonyme : 15cts.

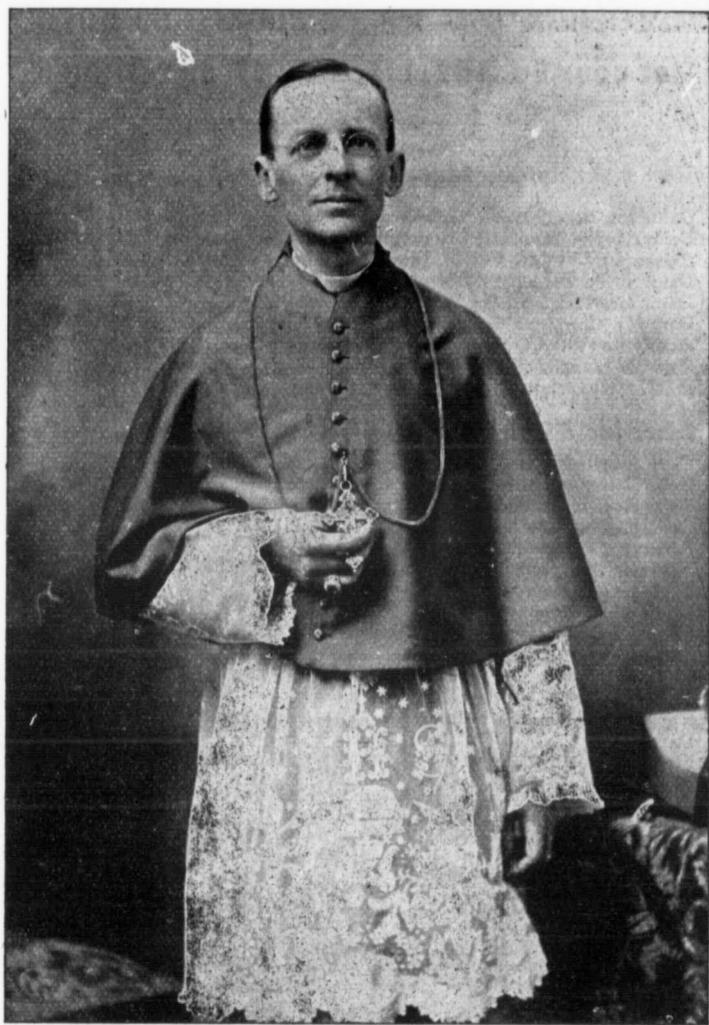
Pour les Stations du Rosaire :

Delle Angèle Moreau : New-Auburn, 40cts.
Delle Delphine Laliberté : Somersworth, \$1.00.
Delle Aurélie Lanouette : Ste. Anne la Pérade, 25cts.
Delle E. Demers : Manchester, 15cts.
Anonyme : Frechette, 25cts.
Abonnée : Wotton, 15cts.
L. Gonzague Rioux : St. Maurice, \$5.00.
Dame D. DeLangis : Hubbell, 20cts.
Mr. A. Lajeunesse : Mountain, \$3.00.
Abonnée : St. Alban, \$1.00.
A. L. : Nicolet, 20cts.
Dame O. Delisle : Montréal, 50cts.
Dame Elz. Lefrançois : 50cts. Anonyme : \$1.71.
Dame R. S. : North Attleboro, \$5.00.
Mr. R. S. : North Attleboro, \$5.00.
A. Douville : Deschailions, \$1 00.
Dame Laberge : Valleyfield, 50cts.



Entre deux commerçants, l'un de la Cannebière, l'autre du boulevard Sébastopol :

- Faites-vous beaucoup d'affaires ? demande le Marseillais.
- Enormément.
- Qu'appelez-vous énormément ?
- Tenez ! pour vous donner une idée de notre correspondance, ma maison de commerce dépense par an 2.500 francs d'encre.
- Té ! répondit le Marseillais, qu'est-ce que c'est que ça ? Moi, mon ami, j'en économise pour 4.000 francs rien qu'en ne mettant pas les points sur les i-



MGR BRUCHESI, ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL

p
g
L
u
p
p
fo
d'
p
fév
un



CONGRES EUCHARISTIQUE

— DE —

MONTREAL

DU 7 AU 11 SEPTEMBRE 1910,

L'EPOQUE approche de la grande démonstration Eucharistique que Sa Grandeur Mgr. Bruchési a décidé de faire à Montréal en Septembre prochain. Nos *Annales* en ont déjà parlé à maintes reprises, aujourd'hui elles veulent encore encourager leurs lecteurs à se rendre en grand nombre à cette solennité sans pareille. C'est une excellente manière de contribuer au succès de cette démonstration.

On peut encore aider à ce succès en répandant un peu partout les feuillets, livrets ou brochures qui s'occupent de ce Congrès. On peut s'en procurer de toutes sortes : *au bureau des Œuvres Eucharistiques* : 368 Av^{ue} Mont-Royal-Est, Montréal.

Voici quelques citations de ceux des feuillets que nous recommandons particulièrement :

La Communion Quotidienne.

Sa Sainteté Pie X multiplie les efforts pour encourager la pratique de la communion quotidienne, si salutaire aux âmes généreuses et pour surmonter les difficultés qui les en éloignent. Le 20 décembre 1905 il a fait publier par la S. C. du Concile un décret qui fixe la doctrine sur ce point et détermine les dispositions requises. Le décret peut se résumer dans cette proposition : Pour communier fréquemment, c'est-à-dire plusieurs fois par semaine, ou quotidiennement, il n'est pas nécessaire d'avoir des dispositions plus parfaites que celles qui suffisent pour communier toutes les semaines ou tous les mois. — Le 14 février 1901, Pie X a fait publier par la S. C. des Indulgences un nouvel encouragement : Les fidèles qui font la communion

quotidienne peuvent gagner toutes les indulgences, même sans la confession spéciale qui peut d'ailleurs être requise. — Auparavant, le 3 juin 1905, Sa Sainteté avait autorisé et enrichi d'indulgences une prière pour la propagation de la pieuse pratique de la communion quotidienne. Dans cette prière, comme dans les documents précédents, l'on voit que, dans la pensée du Souverain Pontife, la réception quotidienne de l'Eucharistie est *le remède quotidien de nos faiblesses quotidiennes, la nourriture quotidienne de l'âme, le contrepoison de nos péchés véniels quotidiens*, et non pas une sorte de couronnement accordé seulement à l'exercice de vertus exceptionnelles.

**Prière pour la Propagation du Pieux Usage de la
Communion Quotidienne**

O très doux Jésus, qui êtes venu au monde pour donner à toutes les âmes la vie de votre grâce, et qui, pour conserver et nourrir en elles cette vie, avez voulu être le remède quotidien de leur quotidienne faiblesse et leur aliment quotidien ; nous vous supplions humblement, par votre Cœur si embrasé d'amour pour nous, de répandre sur toutes les âmes votre divin Esprit, afin que celles qui malheureusement sont en état de péché mortel se convertissent à vous, recouvrent la vie de la grâce qu'elles ont perdue, et que celles qui, par votre secours, vivent déjà de cette vie divine s'approchent dévotement chaque jour, quand elles le peuvent, de votre Table sainte : en sorte que, par le moyen de la Communion quotidienne, recevant tous les jours le contrepoison de leurs péchés véniels quotidien et alimentant tous les jours en elles la vie de la grâce, et ainsi se purifiant toujours davantage, elles parviennent enfin à la possession de la vie bienheureuse avec vous. Ainsi soit-il.

Saint Sacrifice de la Messe

Le St Sacrifice de la messe est la clef à l'aide de laquelle nous pouvons puiser à pleines mains dans le *trésor* des grâces. Chaque fois que nous assistons à la Sainte Messe, nous obtenons les mêmes faveurs que si nous eussions été présents à la mort sanglante de Jésus, au Calvaire.

Par une *seule Messe*, entendue dévotement, nous procurons à Dieu plus de gloire et nous amassons plus de mérites que par toutes les autres prières et bonnes œuvres.

Par une *seule Messe*, nous expions plus de péchés que par les pénitences les plus autères.

Par la Sainte Messe, nous témoignons à la Très Sainte Trinité

d'une manière digne d'Elle, toute la reconnaissance que nous Lui devons.

Une *seule Messe*, que nous entendons nous-mêmes, nous sera plus utile que plusieurs que l'on fera dire pour nous après notre mort.

Lorsque nous assistons à la Sainte Messe pour honorer un saint, nous ne pourrions rien faire qui lui fût plus agréable ; il prend alors nos intentions à cœur, et ne nous abandonne plus.

En assistant dévotement à la Sainte Messe, on se préserve de malheurs qui, sans ce secours nous arriveraient. On obtient les bénédictions et la réussite, même pour les affaires temporelles.

On obtient le pardon des fautes vénielles dont on est résolu de se corriger.

On obtient la grâce et la force de vaincre les tentations, la conversion des pécheurs, la guérison des malades.

A chaque Messe on obtient une augmentation de gloire et de bonheur pour le Ciel.

On obtient la grâce d'une sainte mort.

A chaque messe que nous entendons avec foi et piété nous diminuons un peu notre purgatoire, de sorte que nous pouvons espérer un purgatoire facile et de courte durée.

Si nous ne pouvons pas faire dire des messes pour les défunts qui nous sont chers, nous pouvons les délivrer entièrement en assistant dévotement pour eux à la Sainte Messe.

Au sortir de la vie, lorsque nous paraîtrons seuls en présence du Juge souverain, qui nous montrera tous les péchés de notre vie et nous en demandera compte, les Messes entendues dévotement seront notre consolation. Lorsque le Prêtre bénit le peuple, Jésus ratifie cette bénédiction et par ce moyen éloigne de nous l'ennemi infernal.

Le Saint Sacrifice est offert jour et nuit ; on peut s'y unir pour donner plus d'efficacité à ses prières.

Lorsque, par négligence, nous nous privons d'assister tous les jours à la Sainte Messe, nous faisons une perte d'un prix infini.

Jésus descend sur l'autel, avec des troupes d'Ange, qui prient aussi avec nous et pour nous.

L'Apostolat de la Communion

Le 2 juin 1905, en clôturant le Congrès Eucharistique de Rome, le Souverain Pontife disait : *"Je vous prie et je vous conjure tous de recommander aux fidèles de s'approcher du divin Sacrement. Et je m'adresse spécialement à vous, mes chers fils dans le Sacerdoce, afin que Jésus, le trésor du Paradis et le bien suprême de l'humanité, ne soit plus abandonné d'une manière aussi injurieuse et aussi ingrate."* Assurément toutes les âmes de bonne volonté, et surtout les Prêtres, auront à cœur de répondre à cet appel si pressant du Vicaire de Jésus-Christ, mais ne nous y trompons pas : Si nous voulons exercer un apostolat vraiment fructueux, il faut : 1° nous pénétrer profondément de son excellence ; 2° employer les moyens que Dieu et l'Eglise mettent à notre disposition.

1. POURQUOI DEVONS-NOUS ETRE APOTRES DE LA COMMUNION FREQUENTE ?

Nous devons tout d'abord exciter en nous l'estime de cet apostolat et une volonté déterminée de nous y consacrer tout entiers ; dans ce but pénétrons-nous de l'importance capitale de la Communion fréquente et quotidienne. Gardons-nous de n'y voir qu'un simple acte de piété, une pratique de surrogation réservée aux âmes dévotes. Non, non, il s'agit ici d'une question vitale au premier chef, de la vie divine des âmes et du salut du monde. Et ce sont les Papes eux-mêmes qui nous l'affirment : Léon XIII assigne *"comme la cause suprême de nos maux l'abandon du banquet sacré ;"* et il félicite *"ceux qui excitent les Catholiques à s'approcher le plus souvent de la Table Sainte"* ; car, c'est là, ajoute-t-il, *"travailler à l'affermissement de la foi et à la correction des mœurs."* Pie X n'est pas moins précis : *"Dans l'affaiblissement général de la piété, écrit-il aux évêques, on ne peut concevoir de remède plus efficace pour guérir la langueur des âmes... que la pratique de la Communion fréquente et quotidienne."* Et dans un autre décret il ajoute : *"C'est là le chemin le plus court pour procurer le salut de chaque homme en particulier aussi bien que celui de la société."* En effet une âme qui communie chaque jour en état de grâce devient nécessairement riche de la vie divine. Une paroisse où la Communion fréquente est en honneur est par là même une paroisse fervente ; et si le peuple fidèle communiait de nouveau comme aux premiers âges, il retrouverait ces phalanges de chrétiens modèles, et au besoin de martyrs, qui faisaient sa force et sa gloire aux siècles de persécution. **Par dévouement aux âmes et pour le triomphe de l'Eglise, soyons donc des apôtres de la Communion fréquente.**

Soyons-le surtout par amour pour Notre-Seigneur Jésus-Christ ! Ce bon Maître brûle pour chacun de nous d'une charité si excessive qu'il met *"ses délices à être avec nous"* et *"que chaque Communion est pour lui comme un nouveau Paradis."* Ecoutons-le disant à Gertrude : *"Si quelqu'un, soit par des instructions publiques, soit par des conseils secrets, éloigne de la Communion une âme qui n'est pas en péché mortel, celui-là empêche ou interrompt les délices de mon cœur"*. Rappelons-nous encore ses appels

à la Bienheureuse Marguerite-Marie quand las de nos longues ingratitude, il lui découvre " *son cœur qui à tant aimé les hommes* ", lui demandant, en retour de tant de tendresse, l'aumône d'une Communion ! Aimerions-nous vraiment Notre-Seigneur, si nous ne cherchions à Lui procurer l'ineffable joie qu'Il trouve à s'unir à ses enfants au divin Banquet ?

Soyons apôtres de la Communion par amour pour la Sainte Eglise qui a tant à cœur de répondre sur ce point aux appels de son Epoux. Rappelons-nous ici le saint Concile de Trente exhortant les Chrétiens " *à recevoir fréquemment ce Pain céleste, afin qu'ils en retirent la vie de leurs âmes et la force de surmonter les tentations de ce monde* ". Rappelons-nous les graves avis du Catéchisme Romain, édité par ordre de ce même Concile et sous les auspices des Papes ; " *Les Curés auront à cœur d'exhorter souvent les fidèles, afin que, de même qu'ils donnent chaque jour à leur corps les aliments nécessaires, ainsi ils ne négligent pas de nourrir et de soutenir leurs âmes par la sainte Communion.* " Et le Catéchisme, développant cette pensée, détaille les arguments que les Pasteurs devront expliquer à leurs ouailles : *Les bienfaits de la Communion, les exhortations des Pères l'exemple des Hébreux se nourrissant chaque jour de la manne, figure de l'Eucharistie.* "

Rappelons-nous enfin ce qu'ont fait pour la diffusion de la Communion fréquente, les derniers Souverains Pontifes : Pie IX distribuant de sa main aux prédicateurs du Carême l'opuscule de Mgr de Ségur sur " *la Communion* " et leur recommandant de prêcher cette doctrine basée sur les vrais principes ; — Léon XIII publiant l'Encyclique " *Mirae charitatis* ", " *pour recommander au peuple chrétien la dévotion à la Sainte Eucharistie, et surtout pour faire revivre le fréquent usage de la Communion* " ; — et enfin notre glorieux Pie X multipliant les Décrets pour ramener le monde à la Table Sainte : et parce qu' " *Il désire souverainement voir le peuple invité fréquemment et même tous les jours au Banquet sacré* ", il presse " *les Confesseurs et les Prédicateurs d'exhorter fréquemment et avec beaucoup de zèle le peuple chrétien à son usage si saint et si salutaire* ". Il demande aux évêques d'instituer des *Triduum* solennels pour exciter les fidèles à la Communion fréquente. Dans le même but, il crée une Ligue sacerdotale ; et pour encourager les Prêtres à y entrer, il donne à ses membres de grandes faveurs, entre autres le privilège inouï d'accorder chaque semaine une indulgence plénière à ceux de leurs pénitents qui communient au moins cinq fois par semaine. O Dieu, serais-je un véritable enfant de la Sainte Eglise si, dédaignant de si pressants appels, je ne cherchais pas à embraser tous les cœurs d'un saint amour pour l'Eucharistie ?

Enfin soyons apôtres de la Communion dans notre propre intérêt. Car, si par amour pour Jésus-Christ pour l'Eglise et pour les âmes, nous travaillons à propager la Communion quotidienne, n'est-il pas de toute évidence que nous attirerons sur nous les meilleures bénédictions de Dieu ? La Bienheureuse Marguerite-Marie, rapporte qu'un Religieux bénédictin l'ayant confessé lui avait accordé une Communion supplémentaire. Or, en récompense de cet acte, Notre-Seigneur lui permit de recourir après sa mort, aux prières de la Bienheureuse qui le délivra promptement du Purgatoire. — " *Parce que ta soif ardente de la Communion m'est souverainement agréable, disait Jésus-Christ à Ste Marguerite de Cortone, je bénirai ton confesseur et je lui accorderai des grâces magnifiques, car c'est lui qui l'a allumée dans ton cœur.* "



“ SEIGNEUR SAUVEZ-MOI. ”



di
qu
de
leu
leu
liq
P
rée
cat
che
tou
n'a
dern
dire
dans



PREMIER
CONGRES DE TEMPERANCE
DU
DIOCESE DE QUEBEC

31 AOUT—4 SEPTEMBRE 1910

APPEL AU PUBLIC

QUÉBEC, LE 30 AVRIL 1910.

(En la fête de Mgr. de Laval.)



Le Comité Organisateur du Premier Congrès de Tempérance du diocèse de Québec est maintenant en mesure d'annoncer que ce Congrès sera tenu, à Québec, du mercredi 31 août au dimanche 4 septembre prochain.

Nous avons l'honneur d'inviter cordialement le public de ce diocèse, et même de l'extérieur, plus particulièrement tous ceux qui ont à cœur la lutte contre le fléau de l'intempérance, au nom des intérêts sacrés de la morale et de la religion, à favoriser de leur adhésion et de leur concours, de leurs souscriptions et de leurs prières, cette importante entreprise d'action sociale catholique, et d'un caractère tout nouveau, en notre pays.

Depuis les jours lointains où Monseigneur de Laval, de vénérée mémoire, et tous les premiers évêques du Canada français et catholique s'ingénierent à réprimer « la traite de l'eau de feu » chez les tribus indigènes, la lutte anti-alcoolique, chez nous, tout en se maintenant toujours, à travers les ans et les siècles, n'a guère évolué, dans son mode d'action, à venir jusqu'à ces dernières années. Elle y fut, constamment, le lot pour ainsi dire exclusif de l'Église et de ses apôtres, ce qui nous valut, dans la dernière moitié du dix-neuvième siècle surtout, de mé-

morables croisades de prédications et de propagande, qui resteront inscrites à nos annales comme un monument de zèle et un titre de gloire, au crédit de notre clergé national.

Depuis une dizaine d'années à peine, l'opinion publique, enfin, a pris conscience du sens véritable de ce mal de l'alcoolisme, anti-social dans la même mesure qu'il est anti-religieux. Elle a compris que les ravages de l'intempérance, lesquels, malgré tout, allaient s'accroissant, auraient bientôt produit, contre notre peuple et notre patrie, les plus funestes conséquences, s'il n'y était porté prompt et vigoureux remède.

On s'est rendu compte que cette question de tempérance n'est pas seulement religieuse et morale, mais d'intérêt national et économique. Et depuis, l'on a vu les patriotes et les économistes du monde laïque entrer en lice, à leur tour, pour soutenir dans leurs travaux les propagandistes ecclésiastiques et combattre, avec eux, le fléau de l'intempérance. Après la fondation, d'origine religieuse, de nombreuses associations paroissiales : sociétés de la Croix ou sociétés de Tempérance, ligues du Sacré-Cœur, etc, on vit enfin les laïques s'organiser spontanément et créer les deux puissantes Ligues anti-alcooliques de Québec et de Montréal, dont le prestige et l'influence viennent de s'affirmer une fois de plus, ces jours-ci, dans l'imposante démarche qu'elles faisaient, hier, en faveur de la tempérance, auprès du gouvernement de la province de Québec.

Plusieurs laïques distingués, de nos classes dirigeantes, se mirent à l'œuvre activement ; par la parole ou par la plume ils provoquèrent maints résultats heureux, et des plus appréciables, pour la cause honorable de la sobriété.

Le mouvement, ainsi généralisé, s'affirme et s'accroît. L'année dernière, nous avions le bonheur de saluer quelques manifestations locales, mais non moins intéressantes, cependant, de son importance grandissante. Les deux petits congrès inter-paroissiaux de Longueuil et de Saint-Pierre-aux-Liens, près Montréal, ont fait avec succès la démonstration que la campagne anti-alcoolique est, dorénavant, entrée dans nos mœurs, pour y demeurer en permanence jusqu'au triomphe définitif.

Dans ces circonstances, l'Action Sociale Catholique a pensé qu'il était de sa mission, de son devoir primordial envers la race

et la foi des Canadiens français, au service desquelles elle a voué ses énergies, de frapper un grand coup contre l'alcoolisme, de susciter une manifestation plus générale et plus concluante que toutes celles dont notre Canada avait encore été témoin, à ce sujet.

Elle a décidé, en décembre 1909, la tenue d'un premier « Congrès diocésain de tempérance, » à Québec, et elle a confié à un Comité Organisateur, d'environ cent cinquante membres recrutés par ses soins, la charge d'organiser ce congrès.

Le Comité Organisateur, depuis trois mois qu'il a assumé sa tâche, a réussi, avec le dévoué concours de tous ses membres, à mettre en bonne voie les travaux considérables qu'impliquait une telle entreprise, et il a confiance d'avoir assuré l'entier succès du Congrès, pour peu que le grand public veuille bien correspondre à ses desseins.

C'est pourquoi il vient, aujourd'hui, faire appel à toutes les bonnes volontés, qui croient, comme lui, que le moment est venu de se grouper en faisceau, de coordonner les initiatives qui s'épanouissent, un peu au hasard, sur tous les points de notre province, et qui, en dehors de ces deux groupements puissants dont nous parlions, semblent, en général, s'ignorer, agissant, le plus souvent, sans plan concerté et ne se prêtant que trop rarement un appui mutuel.

Ce premier Congrès général est destiné à doter la lutte anti-alcoolique d'un organisme moral qui puisse en accroître l'efficacité et l'élever à la hauteur du fléau qu'elle attaque. Nous y convions non-seulement toutes les sociétés anti-alcooliques, mais encore toutes les collectivités convaincues des ravages de l'alcoolisme et de la nécessité de les arrêter. On s'y appliquera, non moins qu'aux questions de doctrine, à celles de la coordination des efforts et de l'organisation méthodique de la lutte.

Le péril alcoolique menace tous les forces vives de la Patrie : commerce, industrie, agriculture, famille, société ; il ne sera vaincu que par la coalition de tous les organismes atteints ou menacés. Nous adressons donc un pressant appel à tous ceux que préoccupent l'avenir de notre race et la grandeur de notre pays.

Nos sociétés de tempérance, va sans dire, mais avec elles

aussi nos associations de mutualité et de bienfaisance, nos confréries pieuses d'hommes et de femmes, nos fraternités du tiers-ordre, nos sociétés de jeunes gens, nos Ligues nos syndicats ouvriers (unions) eux-mêmes, nous nous plaisons à l'espérer, ugeront qu'il est de leur devoir, de leur intérêt et de leur honneur de prendre part à la noble croisade que nous venons leur proposer.

Les conditions d'adhésion et de participation aux travaux du Congrès sont les suivantes, énoncées dans les articles II et III du Règlement :

Art. II. MEMBRES. Le Congrès comprend trois classes de membres :
Bienfaiteurs (cotisation, \$5.00);
Titulaires (cotisation \$2.00 ;
Adhérents (cotisation, 50 sous).

Les membres bienfaiteurs et titulaires, seuls, peuvent être choisis comme officiers du Congrès et de ses commissions, présenter des travaux, prendre part aux discussions, voter et recevoir gratuitement un exemplaire des comptes rendus du Congrès.

Toute société de tempérance, de secours mutuels, etc., peut se faire inscrire comme membre bienfaiteur ; cette inscription lui donne droit de recevoir un exemplaire des comptes rendus du Congrès, et de se faire représenter par deux délégués.

Les membres adhérents ont le droit d'assister aux séances générales du Congrès et aux sessions des commissions.

Art. III. CARTES DE MEMBRES.—Sur versement des cotisation entre les mains du Trésorier du Congrès, les membres et les délégués des sociétés reçoivent, par les soins du Comité Organisateur, une carte valant quittance, et qui leur servira de billet d'entrée aux séances.

Le Comité Organisateur sera profondément reconnaissant à tous ceux qu'atteindra le présent « Appel », s'ils veulent bien recruter, autour deux, le plus possible d'adhésions et de souscriptions à son entreprise, en commençant par donner le bon exemple de lui assurer les leurs, personnellement. Pour s'inscrire au rôle des membres actifs du Congrès de Tempérance, dans l'une des trois qualités de *Bienfaiteur*, de *Titulaire* ou d'*Adhérent*, selon la cotisation que l'on veut bien s'imposer il suffit de signer de son nom, accompagné de son adresse, le *Bulletin d'adhésion*, qu'on voudra bien retourner, en y joignant le montant indiqué, avant la date du 1er juillet prochain, au Trésorier du Congrès, 101 rue Ste-Anne, Québec.

Pour le Comité Organisateur :

MGR. PAUL-EUGENE ROY,

Président.

Le secrétaire :

AMEDEE DENAULT.



SAINTE MARIE MADELEINE



SAINTE AMÉLIE

(10 juillet)

Sainte Amélie appartient à une lignée deux fois glorieuse, race de saints, race de héros. Fille ou plus probablement nièce de saint Pépin, duc de Brabant, maire du palais au royaume d'Austrasie, elle est cousine germaine de sainte Gertrude de Nivelles et de sainte Beghe. Elle est la mère de sainte Gudule, patronne de Bruxelles ; de sainte Reinelde, martyre ; de saint Érembert ou Aldebert, évêque de Cambrai. Charles Martel, le libérateur des Gaules, le vainqueur des Arabes, est par le sang un de ses arrière-neveux, de même que plus tard l'empereur Charlemagne. Aussi la voit-on figurer, avec ses enfants, dans la suite des « portraits de saints ancêtres de Maximilien d'Autriche ».

Sa vie, telle que la content les vieux chroniqueurs, est un admirable exemple de vertu, de haute piété, de toutes les qualités que contient le mot : épouse chrétienne. Tout enfant, la prière fleurit ses lèvres ; jeune fille, elle voudrait se consacrer au Seigneur ; mais soumise et obéissante à la volonté paternelle, elle donne sa main à un noble comte, à un grand seigneur nommé Witger, qui commande à l'entière province lotharingienne. Sa résidence est à Contick, dans un fier castel crénelé, fortifié comme doit être toute habitation seigneuriale, et à plus forte raison celle d'un puissant prince de cette époque d'incessantes guerres. Mais tandis que le bruit des chevaux et des armes emplit les cours du manoir, sainte Amélie vit en son oratoire, priant Dieu, ou surveillant au fond de ses appartements l'éclosion de trois enfants que l'Eglise mettra en son paradis, de concert avec leur mère et leur père. Car le comte Witger est aussi pieux que brave.

Les honneurs, les richesses dont elle est entourée n'obtiennent que le mépris de la sainte, et le seul avenir dont elle se préoccupe, comme femme et comme mère, est celui qui s'ouvre au portes du tombeau. L'historien nous la montre la

nuit, peu avant la naissance de sa dernière fille, angoissée et suppliante, demandant au Seigneur avant tout le salut éternel du fruit de son sein. Et voici qu'un Ange vient rassurer la pieuse châtelaine. Il lui prédit la grandeur et la sainteté de l'enfant qui va naître. Il lui annonce aussi la réalisation du souhait de sa jeunesse. L'abandon définitif du monde pour les douces austérités du cloître.

Et tel fut le spectacle édifiant que peu après les deux époux donnèrent à leurs vassaux et à leur siècle. Le comte Witger se retira au monastère de Lobbes, et sainte Amélie dans l'abbaye de Maubeuge. Sous le froc de laine blanche, sous le grand voile des servantes du Christ, elle acheva, dans l'oraison, les jeûnes et les exercices de la plus insigne piété, sa noble carrière. Sa santé ne put résister aux macérations qu'elle s'imposait en son âge mûr. En outre, la flamme du divin amour incendiait et brûlait cette âme.

Sainte Amélie alla recevoir la couronne des élus au château de son Père Céleste vers l'année 660. Son corps fut enseveli avec d'extrêmes honneurs. La ville de Maubeuge la choisit pour patronne.



Fête du Précieux sang

LHISTOIRE universelle sous les yeux, nous voyons l'homme, partout, dans l'antiquité, dresser des autels pour y faire couler le sang des victimes, A Jérusalem, à Athènes, à Rome, dans les Gaules, sous les voûtes des temples comme sur les dolmens des forêts sauvages, le sang des animaux, parfois même le sang humain, était répandu à profusion. Se sentant coupable, et croyant — ce que nous croyons encore — que la vie est dans le sang, l'homme versait le sang à flots pour essayer d'apaiser le Ciel irrité contre lui.

Mais un jour, jour à jamais célèbre, une victime fut immolée, qui surpassait en noblesse et en grandeur toutes celles que le couteau des sacrificateurs avait frappées jusque là. Un homme

pur entre tous les autres, car sa conception dans le sein d'une vierge était l'œuvre du St-Esprit, un homme que n'avait jamais souillé les fanges terrestres et avait passé sa vie en faisant le bien, cet homme fut pris, calomnié et condamné à mort par les Juifs. Cet homme, Jérusalem le vit, un jour, passer dans ses rues, pâle, meurtri et chancelant sous le poids d'une croix. Cet homme, on le conduisit sur une montagne voisine, et là il fut sacrifié ; alors, ce qui lui restait encore de sang s'échappa par ses pieds, ses mains, son cœur ouvert d'un coup coup de lance. Et cet homme était Dieu !... Homme, pour expier en souffrant, les péchés de ses semblables, Dieu pour donner à son expiation une valeur infinie...

Mais ce sacrifice n'a pas été un fait isolé dans le temps et dans l'espace ; par le plus divin des prodiges, il n'a cessé depuis lors de se renouveler chaque jour, en des milliers, en des millions de lieux.

Pour effacer nos péchés, le Christ aurait pu, sans nul doute, se contenter du sang versé autrefois à Jérusalem. Mais ce qui suffisait largement pour la Justice de son Père, n'a pu suffire à son amour. Après le sacrifice de la Croix, notre terre a donc vu, elle voit encore et verra toujours jusqu'à la fin des temps le sacrifice de l'Autel.

Oui, mystère d'un poids accablant pour notre raison, mais d'une suavité indicible pour notre cœur ! la divine victime que Jérusalem vit, il y a déjà tant de siècles, gravir les pentes abruptes du Golgotha, tout homme, des regards de l'âme, peut la contempler, maintenant, chaque matin, gravissant les marches de nos autels, et un instant après, versant une fois de plus son sang pour la Rédemption du monde. Le sacrifice est aussi réel qu'il le fut au sommet du Calvaire ; seulement, pour ménager nos sens et augmenter le mérite de notre foi, il s'accomplit sous les voiles, impénétrables à nos regards, du plus auguste des sacrements.

Tel est le sacrifice qui fait notre espoir, il faudrait presque dire la certitude de notre salut. Bien rares sont, en effet, ceux des fils d'Adam auxquels l'innocence baptismale ouvrira les portes du Ciel ! Mais incalculable est le nombre de ceux qui

obtiendront la rédemption éternelle, comme le dit saint Paul, par le sang de Jésus-Christ !

C'est bien là ce qu'avaient compris ces siècles que nous nous plaisons à appeler les âges de foi. C'est bien la pensée qui a inspiré les auteurs de ces antiques cathédrales qui font l'objet de notre admiration. L'édifice est une immense croix. Le transept simule les bras étendus. Partout, dans les verrières et les rosaces éclate le rouge pourpre; c'est le sang qui coule de ses pieds au portail, de ses mains à chaque bras du transept, de sa tête autour du sanctuaire. L'autel lui-même semble être comme le cœur dans lequel vient s'enfoncer le glaive mystérieux pour en achever l'immolation.

Ah ! nos pères, entraînés par les exubérances de la vie, commettaient des fautes comme nous ; mais bientôt après, dévorés par les remords, ils montaient à ces calvaires, c'est-à-dire vers ces églises. Là, prosternés dans le repentir et la foi, ils croyaient sentir, ils sentaient réellement le sang rédempteur tomber sur leur tête. Si le sang des boucs et des taureaux, se disaient-ils alors avec le grand Apôtre, avait la vertu de purifier ceux qui étaient impurs... combien le sang du Christ n'a-t-il pas la puissance de nous purifier de nos œuvres de mort !

O Jésus, rendez-nous cette foi de nos pères. Faites-nous apprécier comme eux la grandeur et l'efficacité de votre sacrifice. Et, de la sorte, votre sang n'aura pas coulé en vain sur le Calvaire ; il ne coulera pas inutilement chaque jour sur des milliers d'autels.. Laissez-le donc arriver jusqu'à nous. Qu'il se répande abondamment sur nos âmes pour en laver les iniquités, et nous assurer un jour la possession du céleste héritage.

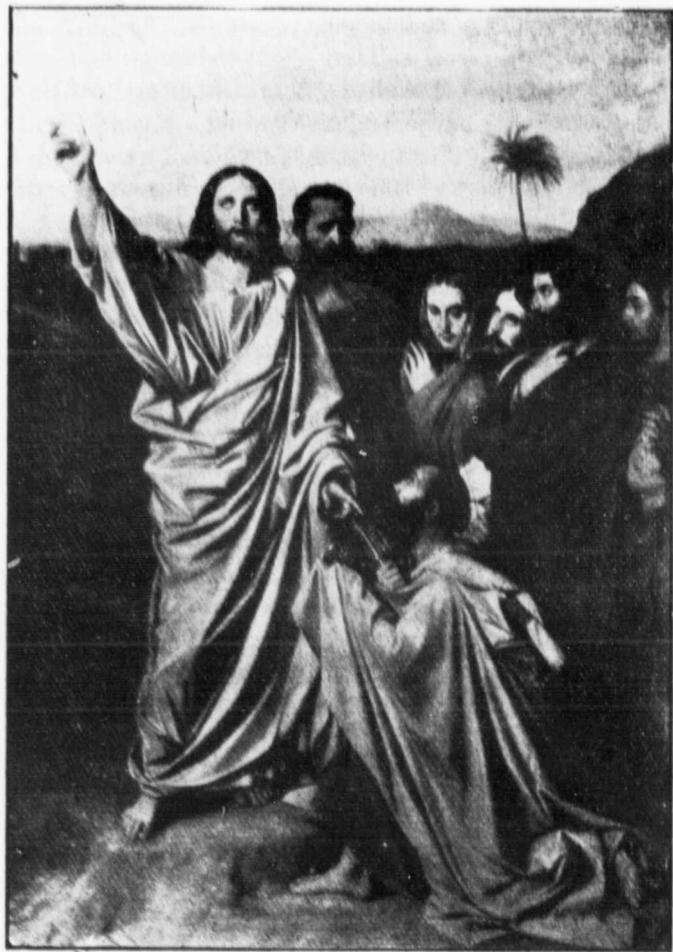
ENTRE FRÈRE ET SŒUR.

Odile se fâche parce que son frère Lucien l'a appelée familièrement "*ma petite fouine.*"

— Je ne veux pas que tu me donnes des noms de bêtes.

— C'est entendu, je ne te donnerai plus de ces vilains noms, et, pour te consoler voici une praline.

— Tiens, croque, Odile !!



ST-PIERRE RECEVANT LES CLEFS DU ROYAUME DES CIEUX

Fr
Qu
for
qu



Revue Canadienne.—Sommaire de Mai 1910. *Mgr. Paul Fruchési* : Oraison funèbre de Mgr. Cameron.—*A. Ferland* : A mon fils Gustave (*poésie*).—*Armand Chossegras* : Le Canada Français poétique.—*E. M. Fiahaul* : coup d'œil général sur l'Avintion.—*Englebert Gallèze* : Les cloches (*poésie*).—*Léonidas Perrin* : Le Socialisme.—*Philippe Perrier* : Encore l'enseignement primaire.—*Thomas Chapuis* : A travers les faits et les œuvres.—*Élie J. Anclair* : Chronique des Revues.



Bulletin Paroissial Franco-Américain de Lowell.

Les R. R. Pères Oblats de Lowell, ont commencé, avec le mois de Mai, la publication d'un Bulletin paroissial auquel nous souhaitons de faire tout le bien qu'il se propose. Le but principal qu'il se propose : " c'est de mieux grouper les paroissiens autour de leurs prêtres, de les mettre en rapport plus intime avec eux, c'est de fortifier l'esprit de paroisse, qui est un esprit de famille : la paroisse, c'est la grande famille du bon Dieu. "

Et le premier numéro de *Bulletin* nous arrive, dans une toilette à la fois sobre et attrayante, tout rempli de détails et d'histoires pleines de la plus pure doctrine.

" Succès et longue vie " au *Bulletin* de Lowell.



Bulletin des Recherches historiques : *Livraisons de Mars et Avril* : Le Chapitre de la cathédrale de Québec et ses délégués en France.—*Mgr. Henri Têtu* : Bibliographie antonienne.—*R. P. Hugolin* : o. m.—*Regis Roy* : Claude Thomas Dupny, et Prévost de la Croix.—*Benjamin Sulte* : Lord Durham et Dieu protège le Roi.



Paul Combes : *Le livre de l'éducatrice*, chez Aubanel, frères, Avignon, France, prix 60cts.

Ce volume est le dernier d'une *tétralogie* qui a pour titre général : *Les Quatre Livres de la Femme*, et que l'auteur a consacré à une fine et profonde analyse du quadruple rôle de la " compagne de l'homme " en tant qu'*Épouse, Maîtresse de Maison, Mère et Educatrice*, ou trouve dans ce

livre ce style clair, pur, élégant, qui donne aux phrases un charme pénétrant, une grande netteté d'idées exprimées avec une telle vigueur d'images que la plupart entrent dans l'esprit avec une force irrésistible et n'en sortent plus.

Aussi, ce livre qui parle à la femme de ses devoirs d'éducatrice, est-il d'un intérêt puissant. On sent, à chaque page, qu'il a été écrit par un observateur attentif qui s'est documenté, non pas dans les livres, mais en regardant, tout simplement, ce qui se passe autour de lui dans la société.

Aussi, combien les conseils qu'il donne à l'éducatrice sont ils parqués au coin du sens pratique !

Abbé G. Salvayre : *St. Bernard, maître de vie spirituelle*, chez Aubanel: prix 50cts.

Faire connaître la psychologie d'un grand saint et initier le lecteur aux beautés de la vie spirituelle, tel a été le double but de l'Abbé G. Salvayre en écrivant cet ouvrage.

" La vie spirituelle, dit-il, consiste essentiellement dans l'ascension de l'âme vers Dieu, et dans le commerce surnaturel et silencieux qui s'établit entre l'âme fervente et Dieu, par lequel Dieu lui-même pénètre l'âme de ses divines clartés et de sa charité, l'élève au-dessus de ses forces et l'introduit dans un monde supérieur. "

Collection : Science et religion de la maison Bloud et Cie, 7 Place St Sulpice, Paris. 12cts le volume, pour les six suivants.

St. Ardon : La Vie de Saint Benoît d'Aniane, Parmi les grandes figures ecclésiastiques de l'époque carolingienne, celle de St. Benoît d'Aniane se détache avec un éclat tout particulier. Nous avons l'immense avantage de posséder sa Vie écrite quelques années seulement après sa mort et cela non par l'imagination populaire, mais par un de ses disciples et par un saint, saint Ardon. Il faut savoir gré à M. F. Baumes d'avoir su mettre à la portée de tous, avec beaucoup de science et de délicatesse, ce précieux document.

Mgr. W. Schneider : Que devient l'âme après la mort ?

L'éminent évêque résume ici tout ce que la science théologique nous enseigne sur la destinée de l'âme humaine dans l'au-delà. Après avoir établi contre les matérialistes, la persistance de la conscience après la mort, il réfute un certain nombre d'opinions erronées : le sommeil des âmes, la migration des âmes, les rêveries millénaires,

P. Charles : La Foi. Ce petit volume constitue un traité complet de la Foi. Après avoir étudié sa nature et son objet, l'auteur passe en revue les

théories modernes sur la Psychologie de la Foi. Il termine par l'examen du problème de la Foi au point de vue apologétique et point de vue spécialement théologique. Très au courant des travaux les plus modernes et des plus récentes controverses, M. P. Charles met en pleine lumière les principes de la théologie scolastique et traditionnelle.



A. de Voupiquet O.P. : La Notion de Catholicité. Il est bien certain que l'unité, le nombre des fidèles, l'extension géographique sont des parties intéressantes du concept de catholicité. Mais épuisent-elles tout le contenu de ce concept ? L'auteur du présent opuscule ne le pense pas. Il pense que, en plus de leur aspect *quantitatif* les éléments qui composent la notion de catholicité ont un aspect *qualitatif* qui les complète, les explique en les rattachant à la cause intime d'où ils procèdent et permet ainsi à la catholicité d'atteindre sa pleine valeur de *note*.



St. Fortunat : Vie de Sainte Radegonde, Reine de France. Traduire et annoter les vieilles chroniques et les textes hagiographiques de premier ordre, rééditer, dans leur français naïf ou grandiloquent, ces anciennes Vies que les bibliophiles se disputent, raconter d'humbles existences qui n'ont pas encore trouvé d'historiens, tel est le but poursuivi par les éditeurs de cette nouvelle et précieuse série. *La Vie de Sainte Radegonde*, écrite par saint Fortunat, méritait à tous égards de figurer dans cette légende dorée du xx^e siècle. Les textes, savamment présentés et groupés par M. René Aigrain, font revivre, mieux que ne sauraient faire les commentaires d'un biographe moderne, la figure de cette grande Sainte qui fut aussi une grande Reine.



P. de Labriolle : Un Episode de la fin du Paganisme. La Correspondance d'Ausone et de Paulin de Nole. On peut dire que nul ne fut plus douloureusement étonné qu'Ausone de l'éclatante conversion de Paulin. Ausone avait eu Paulin pour élève à l'Université de Bordeaux. Il avait mis en lui ses meilleures complaisances, ses meilleurs espoirs, et il était resté lié à lui par un affectueux commerce de lettres de vers et de présents. Et voici que ce Paulin si cher démissionnait de la vie mondaine, abandonnait l'Aquitaine pour s'enfoncer en Espagne, vendait ses biens... Mais alors ? Et l'abrégé de Suétone, et la poésie, et la culture latine, reniait-il tout cela ? Ausone ne put supporter une telle perplexité qu'aggravait encore le silence de Paulin. Il se décida à lui écrire pour le supplier de parler, de s'expliquer, de revenir. Tel fut le point de départ de la correspondance qui s'établit entre eux.



A. Martin : **Comment il faut prier**, prix 25cts, Bloud & Cie. Cet ouvrage comprend deux parties. La première nous enseigne par des extraits du Nouveau Testament et de la littérature ecclésiastique, "comment il faut prier". La seconde constitue une excellente initiation liturgique, sous la forme d'une étude sur la Messe, ses origines, le sens des diverses cérémonies qu'elle comporte. Conçu selon une méthode pratique et dans un but pratique, ce nouveau manuel de piété, rédigé spécialement à l'usage de la jeunesse, n'est pas, comme la plupart des ouvrages analogues, un simple recueil de formules. C'est véritablement un livre vivant et bien fait pour intensifier la vie religieuse chez tous ceux qui sauront en faire un livre de chevet.



La Réponse. *Sommaire de Mai 1910.* *E. Duplessy* : La main dans le sac—Deux fables—*E. Duplessy* : La comète excommuniée.—Petit courrier apologétique.—*J. Berthon* : Potard et le miracle.—Apologétique au jour le jour.

Toujours intéressante la *Réponse* : abonnements chez Tequi, 82 Bonaparte, Paris, VI, prix 80cts. par année.



BAISER D'ENFANT

Raymond avait en six ans à la Saint-Pierre. C'était un charmant bébé aux yeux bleus, aux cheveux bouclés.

Raymond avait appris, dès qu'il avait commencé à bégayer, à dire Jésus ! es mains jointes et les yeux au ciel. Sa maman lui enseigna de bonne heure l'histoire de notre doux Sauveur, et il connaissait tout ce qu'un enfant peut connaître de nos grands et beaux mystères.

Raymond se rendait souvent à la messe, avec sa bonne mère ; comme elle, il s'inclinait respectueusement à la consécration, et il n'ignorait plus qu'à ce moment-là, le pain et le vin sont changés au corps et au sang de Jésus-Christ.

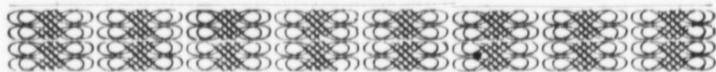
Or, un jour, Raymond accompagna sa maman chez la Supérieure d'un monastère. Cette digne religieuse préparait elle-même les pains qui devaient servir le lendemain à l'autel. L'enfant s'approche, saisit dans sa main une grande hostie blanche et y dépose respectueusement un gros baiser.

— Mais, mon enfant, lui dit la Supérieure, Jésus n'est pas encore là.

— Oh ! Madame, je sais bien, il n'y viendra que demain à la messe ; mais quand il viendra, il trouvera mon *baiser*.

(Semaine Religieuse de Marseille.)





Prières et Actions de Graces

Mattawa.—Mille remerciements à Notre-Dame du St. Rosaire pour grande faveur obtenue avec promesse de faire publier. Je me recommande de nouveau pour obtenir une autre grâce importante et je promets une basse messe si la Ste. Vierge m'accorde cette grâce—Lucien Morel.—**St. Gilbert.**—Veuillez inscrire dans les annales merci à Notre-Dame du Très Saint Rosaire pour une protection tout spéciale contre une attaque de grippe dont nous fûmes malades toute la famille il y a deux ans après promesse de publication.—Dame A. Mathieu.—Après promesse de faire publier dans les annales j'ai obtenu les grâces que je sollicitais je m'acquitte donc de ma promesse en venant remercier Notre-Dame du Très Saint Rosaire de tout mon cœur et lui demande de m'accorder deux autres grâces très nécessaires et aussi la guérison de ma mère.—Une abonnée.—**St. Camille.**—Mille remerciement à Notre-Dame du Saint Rosaire et Sainte-Anne pour guérison d'un mal à l'estomac qui me faisait beaucoup souffrir avec promesse de m'abonner trois ans à vos annales et une neuvaine de cinq lampes représentant cinq mystères.—Une abonnée—**St. Pamphile.**—Je vous envoie la somme de 50cts. pour avoir obtenue une grâce spirituelle après avoir promis de le faire mettre dans les annales. Je demande à Notre-Dame du Rosaire de me donner la paix de la conscience **St. Grégoire.**—Veuillez inscrire dans les annales mille remerciements au Sacré-Cœur Jésus à Notre-Dame du Rosaire à St Antoine pour deux grâces obtenues par leur intercession et prier pour moi s. v. p.—**St. Narcisse**—Seriez-vous assez bon de vouloir inscrire dans les annales du Très Saint Rosaire ce qui suit : je remercie notre bonne Reine du Rosaire de m'avoir obtenu une guérison dont je souffrais depuis quatre mois d'un mal de pied après publication et bien d'autres faveurs je demande de vouloir bien continuer sa protection—O. M.—**Lachine.**—Veuillez s. v. p. inscrire dans vos annales. Mille fois merci à Notre-Dame du T. S. Rosaire à St. Joseph et à St. Gérard Majella pour une grande faveur obtenue après promesse de publier dans ses belles annales. Je suis heureuse de vous envoyer \$1.00 dont 50cts. pour mon abonnement et 50cts. pour une basse messe pour les âmes.—Abonnée—**Shawinigan.**—Je viens remercier Notre-Dame du Très Saint Rosaire pour une faveur obtenue après promesse de faire publier dans les annales et aussi d'envoyer au Cap 50cts. aux Stations.—Dame B. D.—**Becancourt.**—Il y a quelques semaines, je me suis recommandée aux prières du T. S. Rosaire et à vos bonnes prières, afin d'obtenir une heureuse délivrance. je suis heureuse de vous dire, que mes désirs ont été remplis.—Dame J. Beauchesne.—Une grande grâce accordée par promesse de le faire publier et une neuvaine à N.-D. du S. C. Ayant une douleur dans les reins je promis que si cela disparaissait que je le ferais publier j'ai été exaucé. Je suis délivré du Scrupule—**Maniwaki.**—Je désire publier dans vos annales que mon mari a été préservé d'accident durant cette hiver après avoir promis de le faire publier dans les annales. Je remercie Notre-Dame du Cap et je lui demande de nouveau de le protéger durant la drave—Madame E. C.—**Beauceville.**—Ci-inclus 25centins pour 5 lampes que j'avais promis de faire brûler devant la statue de Notre-Dame du Rosaire, mon bébé avait un étouffe-

ment sur promesse de faire publier et 25 centins tout a cessé je m'acquitte de ma promesse.—Abonnée.—Publiez que j'avais des marchandises de perdues et j'ai trouvé et veuillez publier dans les Annales—**St. Luc.**—Remerciements à N.-D. du Rosaire pour faveurs obtenues après promesse de publier.—Abonnée—**Lamartine.**—Veuillez publier une faveur obtenue. Dame A. Bélanger—**Lévis.**—Je vous adresse \$5.00 pour les Stations en reconnaissance de faveur obtenue. Dame T. Guérin—**Trois-Rivières.**—Ci-inclus \$1.00 pour position obtenue, après promesse de publier —Delle R. B.—Veuillez inscrire mille remerciements à N.-D. du Rosaire de m'avoir guérie d'un mal de jambe.—J. G.—**St. Bonaventure d'Upton.**—Ci-inclus \$3.00 pour grand'messe pour les âmes pour faveur obtenue, \$1.00 pour les Stations pour faveur obtenue, et veuillez publier.—M. A. V. B.—**St. Léon.**—Veuillez trouver sous ce pli la somme de cinquante centins en reconnaissance des faveurs obtenues de la douce Vierge du Cap après avoir promis de faire publier dans les annales. Oui merci à cette bonne mère de sa maternelle protection et je la supplie de daigner nous continuer son puissant secours.—**Anthony.**—Au mois de février ma sœur étant malade de rhumatisme que je promis à Notre-Dame du Rosaire que si elle l'a guérissait que j'enverrais une piastre à son sanctuaire pour deux basses messes et que je le ferais publier dans les annales aujourd'hui je viens m'acquitter de ma dette car elle est complètement guérie elle peut travailler a présent et aussi j'ajoute 25 cents pour un voyage de terre pour autre faveur obtenue bien a vous.—Melle A. Smith.—**St. Isidore.**—Je remercie la bonne Immaculée Conception pour les faveurs spirituelles et corporelles que j'ai obtenues depuis quelques années d'abonnement.—J. D.—**Maskering.**—Je viens remplir une promesse que j'ai faite de faire publier dans les annales du T. S. Rosaire la guérison d'un mal d'yeux que j'ai obtenue par son intercession.—Une abonnée Delle A. R.—**St. Pâcome.**—Mon bébé souffrait d'un mal d'yeux depuis sa naissance le mal a disparu après avoir appliqué des Roses Bénites et avoir promis de le faire inscrire dans les Annales. Mille remerciements à N.-D. du Rosaire pour la guérison d'un mal d'oreilles que j'ai obtenue après promesse de publier.—R. L.—**St. Jean des Piles.**—Voulez-vous publier dans vos annales deux grâces que j'ai demandées à N.-D. du St. Rosaire et je m'aperçois que cette bonne mère va m'exaucer car ç'a va mieux.—**Montréal.**—J'envoie \$1.00 pour deux basses messes que j'ai promises à Notre-Dame du Saint Rosaire pour deux faveurs obtenues avec promesse de faire publier dans vos annales.—Dame H. Hébert.—**Nashua.**—Remerciement à Notre-Dame du Rosaire pour avoir obtenu la grâce que son bébé voit clair aujourd'hui. L'enfant voyait quand il est venu au monde et quelques jours après ils se sont aperçus qu'il ne voyait plus ils l'ont fait soigner par les médecins sans succès je leur ai offert une médaille de Notre-Dame du Rosaire pour lui de l'eau et lui faire porter et aussi elle a promis un abonnement. L'enfant voit clair.—**Scott Junction.**—Je vous inclus un bon postal de 50 centins pour un nouvel abonné aux annales c'est un jeune homme qui a été guéri d'une grave maladie après avoir promis de s'abonner aux annales du T. S. R.—**St. Jean Port-Joli.**—Ci-inclus vous trouverez 75 centins, 50 pour renouveler mon abonnement aux annales et les 25 autres on m'a priée de vous les faire parvenir en action de grâces pour faveur obtenue.—**Plessisville.**—Veuillez s. v. p. faire inscrire dans vos annales que je remercie la Ste. Vierge et St. Joseph d'une grâce toute spéciale.—A. Rousseau—**St. Marc.**—Dans les Annales Remerciements à St. Antoine pour faveurs obtenues.—Dame J. G.—On demande à Notre-Dame et St. Antoine une grâce particulière.—D. D M, N.—**Pointe Ste. Anne des Monts.**—Ci-inclus le montant de 50cts. pour payer un abonnement pour un an à l'annale du T. S. Rosaire j'avais demandé ma guérison pour une maladie que j'avais eu et que nul remède

n'avait fait effet. — **St. Antoine de Bienville.** — Ayant été moi et ma petite fille guéries par l'intercession de Notre-Dame du Cap je vous prierais de publier dans l'annales. — **Montréal.** — J'avais promis de faire publier dans les annales du Cap de la Madeleine pour la remercier de ses bonnes grâces, une bonne place trouvée. Ci-inclus 25cts. pour la publication. — **Grondines.** — Mille remerciements à Notre-Dame du Très Saint Rosaire pour avoir obtenu la guérison d'un mal au doigt après promesse de faire publier dans vos annales. — **Woonsocket.** — Mille remerciements à Notre-Dame du Très Saint Rosaire pour m'avoir préservé d'un grand malheur après la promesse de faire publier dans les Annales. — **L. S. P. — Grand-Mère.** — Veuillez insérer dans vos annales que grâce à Ste. Anne et Notre-Dame du Très Saint Rosaire j'ai eu une maladie heureuse et mon enfant a reçu le baptême. — **Dame J. A. Paquin. — St. Anne de la Pérade.** — Mille remerciements à Notre-Dame du Très Saint Rosaire pour plusieurs grâces obtenues après avoir promis de m'abonner un an aux annales du Rosaire, et promesse de le faire publier. — **P. J. — L'Original.** — Seriez-vous assez bon d'inscrire dans vos annales qu'ayant subi une opération et menacée d'une autre je me tourne du coté de Notre-Dame du Rosaire et de sa puissante mère que si je guérissais sans autre opération je ferais publier dans les annales, voilà bientôt un an et je n'ai plus ressenti de mal. — **Pointe Ste.-Anne des Monts.** — Avec remerciement à Notre-Dame du Saint Rosaire pour faveur obtenue et pour en demander une nouvelle avec promesse de faire publier. — **Dame A. Rioux. — Grand-Mère.** — Depuis longtemps que je priais la Ste. Famille et St. Antoine pour obtenir des faveurs que j'espérais depuis longtemps je les ai obtenues et j'avais fait la promesse de les faire inscrire dans les annales si j'arrivais à mon but aujourd'hui je viens vous prier de le faire publier dans les annales Ci-inclus \$3.00 pour une grand-messe et 25cts. pour orner le sanctuaire. — **St. Eustache.** — Je vous envoie une piastre en l'honneur de la Sainte Vierge pour une guérison avec promesse de publier. — **Dame A. B. — Rivière Noire.** — Veuillez inscrire la guérison d'un parent après promesse de faire publier dans les annales. Me rci à cette bonne Mère du Cap. — **D. O. B. — Sanday Bay.** — Une abonnée vous demande de vouloir bien mettre dans les annales du Rosaire une guérison obtenue dès qu'on a promis de le faire publier. — **Cap Magdeleine.** — Je viens remercier la Ste. Vierge de la manière éclatante dont elle m'en m'a fait gagner un procès. Je reconnais que c'est grâce à sa protection si j'ai ainsi réussi. — **Ph. L. — St. Joseph.** — Ci-inclus \$3.00 promis à Notre-Dame du Cap en reconnaissance de faveur obtenue avec promesse de publier. — **L. L. — Deschambault.** — Prière d'inscrire actions de grâces pour faveur obtenue ; aussi Dame E. Paquin désire remercier N.-D. du Rosaire pour la guérison d'un mal de jambes dont elle pensait ne jamais se guérir : elle a obtenu sa guérison après promesse de grand-messe et publication. — **St. Séverin.** — J'ai été guérie d'une enflure après avoir promis de le faire publier dans les annales du Très St. Rosaire et l'enflure est repris j'espère que votre bonne mère me pardonnera et me guérira encore. — **Sherbrooke.** — Remerciements à la bonne Ste. Vierge pour des guérisons obtenues. — **St. Tite.** — Ci-inclus la somme de vingt cinq centins pour une faveur obtenue. J'en recommande encore une autre sans perdre confiance. — Une abonnée. — **Labrador.** — Reconnaissance aux âmes du Purgatoire et à Notre-Dame du St. Rosaire pour faveur obtenue. Je crachais du sang et j'avais mauvaise haleine et autre mal. Je promis 15 chapelets en l'honneur des âmes du Purgatoire et de faire publier dans les annales du Cap aujourd'hui je m'acquitte de ma promesse. — **St. Séverin.** — Ayant contracté une maladie de peau j'ai promis à la Ste. Vierge de faire publier dans ses annales si les remèdes faisaient un bon effet après avoir fait deux applications la maladie a disparue soit par oubli ou négligence je n'ai pas fait publier et la maladie a repris c'est alors que je me suis sou-

venu de ma promesse j'envoie 25cts. en offrande pour plusieurs autres faveurs obtenues—**Cap Magdeleine.**— Un homme malade craignant d'avoir à subir une opération, promet \$5 00 piastres pour le sanctuaire du Cap de la Madeleine et il est guéri.—**W. D.**—**St. Narcisse.**— L'autonne dernier j'ai promis à Notre-Dame du St. Rosaire que si mon bébé revenait à la santé je le ferais publier dans vos annales. Il était malade depuis sa naissance, de vomissements aujourd'hui il est mieux grâce à Notre-Dame du St. Rosaire.—Une abonnée.—Ce nouvel abonné dont la vue commençait à s'éteindre rapidement promis de s'abonner aux annales du Rosaire et faire publier sa guérison s'il revenait capable de lire facilement Mille remerciements à cette bonne mère.—**St. Alexis des Monts.**—Je remercie Notre Dame du St. Rosaire de m'avoir délivré d'une peine de conscience avec promesse de faire publier.—Une abonnée.—**Pierreville.**—Mille remerciements à Notre-Dame du Très Saint Rosaire pour faveur obtenue et je lui demande bien d'autres grâces ci-inclus 50cts.—**Coteau Station.**—Je vous envoie 10cts. en reconnaissance à Notre-Dame du T. S. Rosaire pour cinq lampes représentant cinq mystères une heure pour guérison obtenue après promesse de faire publier dans les Annales.—Une abonnée.—**St. George.**— J'inclus \$1 00 en l'honneur de N.-D. du Cap en remerciement d'une malade donc j'ai été guérie à l'instant que je lui offrais ce petit don avec la promesse de le faire publier dans les annales.—**St. Angèle de Laval.**—Je remercie Notre-Dame du Très Saint Rosaire d'avoir guéri mon enfant d'un mal de jambe dont il souffrait depuis deux ans je vous envoie un bon de poste au montant de \$1.50 que j'avais promis aussi de le faire publier dans vos annales.—J'envoie 25cts. pour orner le sanctuaire de Notre-Dame du Rosaire pour guérison obtenue avec prière de publier dans les annales.—Abonnée.—**Cap St. Ignace.**—Remerciement à Notre-Dame du Saint Rosaire pour faveur obtenue offrande 25 centins.—**E. T.**—**Pointe du Lac.**—Au mois de decembre dernier mon frère fut atteint des fièvres typhoïdes et ma famille étant nombreuse, j'avais promis que si nous en étions exemptés que je ferais publier dans les Annales et j'enverrais 10cts. pour faire brûler des cierge je viens m'aquitter de ma promesse. —**M. G.**

Lorette.—Veuillez publier dans vos chères annales. J'avais un gros mal de dents, et je me recommandais à Notre-Dame du Cap, si le mal se passait, que je le ferais publier dans vos chères annales avec une offrande de 25 centins pour les douze lampes électriques de la couronne, une heure, et je suis parfaitement guéri, merci.—**St. Léon.**—Je vous prie de vouloir inscrire dans vos annales, les faveurs suivantes : j'ai promis à Ste.-Anne de faire inscrire dans vos annales la guérison de mon petit garçon qui s'était infligé de graves brûlures aux jambes, il a été guéri sans qu'il lui reste aucune infirmité.—**Lorne.**—Je viens remercier Notre-Dame du Très-Saint-Rosaire pour avoir obtenue la guérison de mon petit garçon qui s'était démanché une jambe, et il avait des rhumatismes souffrants, il marche et tout son mal est disparu, je remercie la Sainte-Vierge en m'aquittant de ma promesse, et je demande de m'obtenir une heureuse délivrance, Madame E. Rondeau.—**Forges Radnor.**—Veuillez inscrire dans les annales la guérison de ma petite Diane qui s'était cassé une aiguille à moulin dans le bout du doigt.—**Almaville.**—Vous trouvez ci-inclus la somme de 50 centins en timbre-poste en promesse de m'abonner aux annales pour une grâce obts nue, veuillez inscrire ma grâce dans les annales, Dme. V. Boisvert.—**Scott.**—S'il vous plaît d'inscrire dans vos annales, mille remerciements à Notre-Dame du Rosaire pour la guérison de mon mari, une abonnée, L. G.—**St.-Grégoire.**—Voulez-vous avoir l'obligance d'inscrire dans vos annales une grande faveur obtenue après promesse de le faire publier, jeune fille.—**Holyoke.**—Je vous adresse \$5.20 pour cierges comme je l'avais promis pour la réussite de mes entreprises

et aussi de le faire inscrire dans les annales, après avoir été exaucé de cette bonne mère, je suis heureuse de m'acquitter de cette promesse, et aussi j'envoie un abonnement pour la même faveur, et je la sollicite de me continuer sa protection, J. Pronovost. — **Walingford.** — A thousand thanks to our Lady of the Cape for a very great favor obtained with promise of publication. A grateful girl. — **Shawenegan.** — Je vous envoie cinquante cents pour payer mon abonnement, et s'il vous plaît, veuillez inscrire une guérison obtenue par l'intercession de N.-D. du Rosaire pour ma petite fille, Dme. Vve. H. R. — **St.-Louis de France.** — Je remercie beaucoup le S.-Cœur de Jésus, St.-Louis et St.-Antoine d'avoir obtenu plusieurs fois de grands soulagements dans une maladie de plusieurs années et ma fille d'un gros mal de gorge. — **St.-Luc** — Grand merci à N.-D. du Rosaire pour m'avoir accordé une faveur que je lui ai demandée avec promesse d'un pèlerinage et une basse messe. Autres remerciements pour un de mes enfants qui était absent. — **Valmont.** — Ci-inclus une piastre cinquante centins pour mon abonnement aux annales et une messe basse pour une faveur obtenue avec la promesse de le faire inscrire. — **Ste.-Angèle.** — Grands remerciements à N.-D. du Rosaire pour faveurs obtenues. — **Jeune Lorette.** — Vous trouverez ci-inclus sous ce pli cinquante cents pour l'abonnement de mes chères annales, et dix cents en plus pour les stations du Rosaire en remerciement de grâces et faveurs reçues par l'usage des roses bénites, promesse de faire publier. — **Lac à la Tortue.** — Après une neuvaine de Rosaire et promesse de le faire publier, j'ai été guérie d'une maladie grave, ainsi que plusieurs autres faveurs obtenues, B. L. H — **Batiscan.** — Je me suis abonné aux annales pour obtenir une grâce et j'ai été exaucée, Dame Lahaye. — **Holyoke.** — Je viens remercier Notre-Dame du Cap de m'avoir bien protégée ; j'ai subi une opération, puis j'ai promis que je ferais inscrire ma guérison dans les annales. — **Rivière Pentecôte.** — Gravement malade l'hiver dernier, j'ai demandé et obtenu de N.-D. du Cap ma guérison après promesse de publication dans vos annales. — **Lac Noir.** — Je viens remercier N.-D. du Cap pour la guérison de mon garçon. Pris d'un mal d'oreilles douloureux, nous avons fait une neuvaine à N.-D. du Cap, et aussitôt les oreilles ont coulées et le mal a disparu, Dame N. Lemay. — **Ste.-Marie.** — Mille remerciements à Notre-Dame du Rosaire pour une guérison obtenue après promesse de publier dans les annales, jeune fille. — Veuillez publier faveur obtenue, Dame L. R., off. 50cts. — **Ste.-Thècle.** — Mille remerciements à N.-D. du Rosaire pour grande faveur obtenue après promesse de publier : off. \$1.00, abonnée. — **Hancock.** — Publiez ceci dans les annales du Saint-Rosaire la réussite d'une affaire bien importante, la guérison d'un tour d'ongle qui m'a fait bien souffrir et d'avoir obtenue le recouvrement à la santé. — **Montréal.** — Inclus 50 centins pour un an d'abonnement à vos annales à partir d'avril 1910. Vous voudrez bien insérer dans vos annales : "Remerciements pour plusieurs faveurs obtenues par l'intercession de Notre-Dame du St.-Rosaire." Dame J. L. L. — **St.-Jérôme.** — Veuillez donc s. v. p. insérer dans "Les Annales du Rosaire" que ma femme et moi nous remercions de tout cœur la Très Sainte Vierge pour une grâce obtenue après promesse de faire insérer, J. M. L. — **Lorette.** — Veuillez s'il vous plaît publier dans vos chères annales : j'ai eu mal aux yeux et j'ai promis de le faire publier, et envoyer 25 centins pour faire brûler des cierges aux pieds de Notre-Dame du Cap et je suis guérie. — **Yamachiche.** — Actions de Grâces à Notre-Dame du Très Saint-Rosaire pour deux faveurs obtenues après promesse de faire publier. — **Cap Madeleine.** — Une mère de famille remercie la Ste-Vierge pour plusieurs faveurs obtenues, Dame B. A. — **Ste.-Eulalie.** — Mille remerciements pour une faveur obtenue après avoir invoqué Notre-Dame du Rosaire et promis un abonnement aux annales, Dame P. M. — **St.-Vital.** — Mille remerciements à Notre-Dame du Très St.-Rosaire et à la Bonne Ste.-Anne pour la guérison

de mon enfant et une autre faveur obtenue après promesse de faire publier, et j'inclus 50c pour une basse messe dite au Sanctuaire du Rosaire à notre intention, M^{de} P.—Veuillez publier dans vos annales deux déli-
vrances heureuses et plusieurs autres faveurs obtenues par l'intercession
de N.-D. du Très St.-Rosaire.—**Berthier Ville.**—Ma vive reconnaissance à
la Reine du Rosaire pour m'avoir obtenu la grâce d'aller faire mes pâques
à l'église, quoique étant très malade. Mais après la neuvaine des trois
Ave Maria, j'ai pu me rendre sans trop de fatigue. Merci bonne mère,
Dame I. R. Laf.—**Rivière au Renard.**—Vous trouverez dans cette lettre 50
centins pour une année d'abonnement aux annales de Notre-Dame du
Très Saint-Rosaire vous publierez s'il vous plaît dans les annales la guéri-
son de mes deux petites filles par l'intercession de Notre-Dame du Très
Saint-Rosaire et moi préservée d'un étouffement après promesse de m'a-
bonner.—**Auburn.**—Vous trouverez 50c dans cette lettre que j'envoie pour
une basse messe en honneur de N.-D. du T. St.-Rosaire, et promesse de le
faire publier dans les annales.—**Sanford.**—Je remercie beaucoup N.-D.
du Rosaire, et je lui demande de continuer à m'exaucer, A. L., inscrivez
dans les annales.—**Waterbury.**—Ayant été malade, j'avais promis si j'étais
guérie je le ferais inscrire dans les annales du St.-Rosaire, j'ai toujours
négligé, cet hiver une autre maladie est survenue de nouveau, j'ai promis
de m'aquitter de ma promesse, je vous envoie \$1 00 pour 2 messes basses,
Dame D. V.—**Deschailions.**—Veuillez s'il vous plaît, publier dans vos an-
nales la guérison de ma mère, qui a été bien malade l'automne dernier,
Ci-inclus 25 centins pour la Très Ste.-Vierge en remerciement pour plu-
sieurs faveurs obtenues, Enfant de Marie.—**Tracadie.**—25 centins en
l'honneur de Notre-Dame du Très St.-Rosaire et St.-Anne et St.-Antoine
de Padoue pour faire brûler des cierges en leur honneur pour remerci-
ment d'avoir obtenu une grâce.—**Windsor Mills.**—Merci pour la guérison
de ma petite Lucille après promesse de faire publier sa guérison dans les
annales du Très Saint-Rosaire, de faire chanter une grande messe chaque
année jusqu'après sa première communion, de faire la communion quinze
samedis de suite, en l'honneur des quinze mystères du Rosaire, de faire la
prière en famille. L'enfant se mit à dormir paisiblement et se remit en
quelques jours, L. Bégin.—**St.-Stanislas.**—Veuillez s'il vous plaît inscrire
dans vos annales la guérison d'une de mes petites filles, elle souffrait d'un
mal de genoux que je craignais beaucoup qu'elle reste infirme, et elle est
parfaitement guérie après avoir promis de faire publier dans les annales,
et aussi plusieurs autres faveurs obtenues, abonnée.—**Warwick.**—Alphonse
Hamel guéri après promesse de faire publier dans les annales du Rosaire.
—**Berthierville.**—Ci inclus le montant de 50cts en reconnaissance à N. D.
du Rosaire pour faveurs obtenues durant la maladie, Dame V. Desrosiers.
—**St.-Cuthbert.**—Reconnaissance à N.-D. du Cap pour guérison obtenue,
off. 25cts, Abonnée.—**St.-Ferdinand.**—Remerciements à N.-D. du Rosaire
pour deux faveurs obtenues par son intercession, Dame Ph. Hamond.—
Cap Madeleine.—Je viens remercier N.-D. du Rosaire pour avoir obtenu le
succès d'un examen, et lui demander de me continuer sa protection, off.
25cts pour la couronne, Enfant de Marie —**Cap Madeleine.**—Merci à N.-
D. du Rosaire pour guérison de maladie grave, après diverses promesses,
off. \$2.00 au Sanctuaire, D^{me} Ths. Arcand.—**Grand-Mère.**—Je viens hum-
blement remercier Notre-Dame du Très Saint-Rosaire pour une grande
grâce obtenue, et j'en demande une nouvelle, A. C. S.—**La Tuque.**—
Veuillez inscrire dans les annales mille remerciements à N.-D. du Très
Saint-Rosaire pour faveurs obtenues après promesse de publier dans les
annales, Delle G. H.—**Rainy River.**—Je tiens à faire connaître aux lec-
teurs une grande grâce obtenue par l'intercession de Notre-Dame du Très
Saint-Rosaire dans la conversion d'une amie protestante avec promesse
d'une basse messe et de faire publier ; un abonnement pour une amie aux

annales du Très Saint-Rosaire, Delle V. McNo.—**St.-Alban.**—Cinquante centins pour faveur obtenue avec prière de publier dans les annales. Je demeure votre très respectueuse, M. A. Hamelin.—**St.-Roch de Makinac.**—Veuillez s'il vous plaît publier ceci. Je remercie Notre-Dame du Rosaire pour faveur obtenue. Je me recommande ainsi qu'un ami à cette bonne Mère pour obtenir une grande grâce. Enfant de Marie.—**St.-Basile.**—Remerciements à Notre-Dame du Cap pour guérison obtenue après promesse de publier, offrande 50c. Une abonnée.—**St.-Eugène.**—Veuillez annoncer dans vos annales, après promesse de publications dans vos annales, qu'on a réussi à réglé une affaire importante, et j'ai promis de vous envoyer \$4.00 pour les âmes.—**St.-Maurice.**—Je viens pour remercier Notre-Dame du Très St.-Rosaire d'avoir fait pour le mal d'oreilles à ma petite fille et d'avoir fait passer les clous à mon mari et de m'avoir guérie.—**Melville.**—S'il vous plaît à l'avenir, être assez bon d'adresser les annales de Philippe et Gédéon Thibodeau à Melville Sask., et de publier.—**Melville.**—Mille remerciements à Notre-Dame du Très Saint-Rosaire, car après la promesse de faire inscrire dans vos annales, j'ai obtenue la guérison de mes pieds dont je souffrais depuis longtemps, off. de 10c, et lui demande de nouveau sa protection. Dame Philippe Thibodeau.—**Plessville.**—Vous trouverez ci-inclus un bon de poste de cinquante centins pour mon abonnement aux annales du T. S.-Rosaire, en reconnaissance pour une grande grâce spirituelle obtenue pour un de mes fils. Mille remerciements à Notre-Dame du T. S.-Rosaire, avec promesse de faire inscrire dans vos annales, L. M.—**Lachine.**—Je vous demande de remercier Notre-Dame du Très St.-Rosaire d'avoir préserver ma famille de la fièvre Scarlatine et de lui demander de continuer de nous préserver, Madame Alex. Carignan.—**Deschailons**—J'avais promis l'automne dernier à Notre-Dame du Très St.-Rosaire si elle guérissait une personne qui m'était bien chère de lui envoyer \$5 00 pour les Stations du Rosaire, je viens accomplir ma promesse en envoyant cinq piastres que vous serez assez bons de publier dans vos annales, cinq piastres pour guérison, merci à N.-D. du Cap, une abonnée.—**St.-Isidore.**—Mille remerciements à N.-D. du T. S.-Rosaire pour faveurs obtenues après promesse de les faire publier dans les annales, offrande 25cts. Une abonnée; aussi mille remerciements à N.-D. du T. S.-Rosaire pour faveur obtenue après promesse de la faire publier.—**St.-Alban.**—Jc vous envoie le montant d'une piastre pour Notre-Dame du Rosaire pour plusieurs grâces obtenues, je demande à notre bonne mère la guérison de ma fille.—**Grondines**—S'il vous plaît de faire inscrire dans vos annales la guérison de mon petit garçon après avoir été six semaines sans ouvrir les yeux cinq minutes, ayant promis que s'il revenait aussi bien qu'avant de le faire inscrire dans vos annales, et quarante cts. pour cinq lampes représentant cinq mystères pour une neuvaine le soir pendant l'office du Rosaire; maintenant il est guéri.—**St.-Alexis des Monts**—Ci-inclus la somme de dix centins pour faire brûler cinq lampes durant une heure dans le sanctuaire de N.-D. du Rosaire pour avoir obtenu la guérison de mon petit garçon d'un mal de jambe avec promesse de faire publier. Abonnée.—**Concord.**—Merci pour guérison de mal de dents. Dame A. A.—**Ste. Clothilde**—Je vous envoie au nom d'une abonnée 50 cts. pour messe, pour faveur obtenue, Dame L. R.—**Ste.-Sophie de Lévrard.**—Veuillez remercier N.-D. du Rosaire, St.-Antoine et les âmes d'avoir conserver une bonne position que j'étais menacé de perdre, C. B. P.—**Berthierville.**—Veuillez recevoir \$3 00 à l'intention de la Ste.-Vierge, la remercier pour ma belle-mère qui prend du mieux, Dame O. Desrosiers, et lui demander du succès dans mes entreprises, J. J. G.—**St.-Elphège.**—Remerciements pour une mère de famille guérie d'une maladie longue dangereuse.

Recommandations de prières à N.-D. du T. S. Rosaire

Protection d'orphelins.....	68	Malades.....	271
Vocations.....	72	Bonne mort.....	128
Familles.....	400	Conversions.....	202
Pères et mères de familles.....	500	Grâces temporelles.....	468
Enfants, très nombreux.....		Grâces spirituelles.....	423
Jeunes gens.....	128	Emplois.....	100
Jeunes personnes.....	150	Heureux mariages.....	40
Institutrices et écoles.....	90	Succès dans entreprises.....	201
Elèves très nombreux.....		Affaires importantes.....	98
Premières communions.....	200	Intentions particulières.....	700
Infirmes.....	216	Ivrognes et blasphémateurs.....	200

Toutes les intentions sont recommandées à la Basilique du Vœu National au Sacré-Cœur et à celle de N.-D. de Pontmain.

Nous disons tous les soirs, au Sanctuaire, la 4e dizaine du chapelet pour les intentions recommandées, et la 5e dizaine pour les défunts.

Faveurs obtenues

Guérisons attribuées à N.-D. du T. S. Rosaire.....	121
Conversions.....	98
Succès dans les examens.....	12
Réussite dans les affaires difficiles.....	82
Heureuse délivrance.....	70
Faveurs obtenues.....	400

Nécrologie

Mr. Jos. Rheault, Mont-Carmel.—Dame Willie Boisvert, Almaville.—Delle Marguerite Allain, Québec.—Dame Vve. Edouard Blanger, St.-Roch des Aulnaies.—Dame Alphonse Noël, Deschambault.—Mr. Victor Gariépy, Deschambault.—Mr. Tarcile Paquin, Deschambault.—Dame Homisdas, Riville, Suncook.—Dame Joseph Rémillard, St. Cuthbert.—Dame Louis Gaboury, St. Maurice.—Mr. Xavier Cossette, La Baie Shawenegan.—Mr. Achille Blondin, Bécancourt.—Dame Pierre Lafontaine, Ste. Thècle. Delle Emélie Bellefeuille, Cap Madeleine.—Dame Sarnuel Hamelin, St. Marc.—Dame François Labarre, St. Grégoire.—Mr. Arthur Pince, St. Grégoire.—Dame Samuel Naud, Lachevrotière.—Dame Samuel Naud, St. Marc des Carrières.—Mr. Philias Gariépy, Deschambault.—Mr. Louis Kirouac, St. Cyrille.—Dame Joseph Baril, N.-D. des Anges.—Dame Vve Michel Coté, La Visitation.—Dame Philias Grandbois, St. Casimir.—Delle Delphine Bouchard, Vonda.—Dame Vve Pierre Turcotte, St. Pierre, I. O. Dame Ferdinand Dion, St. Sylvestre.—Dame Ulric Godin, Escanaba.—Mr. Pierre Plante, St. Anselme.—Mr. Germain Coulombe, St. Cyrille.—Delle Marie Anne Richard, St. Cyrille.—M. Cyprien Larivée, Hoyoke.—Dame François Labarre, St-Grégoire.—Dame Joseph Bourque, St Grégoire.—Dame Génési Bourque, St-Grégoire.—Dame Isaac Béliveau, St-Grégoire.—Delle Maria Labarre, St-Grégoire.—M. Arthur Prince, St-Grégoire.—M. Elzéar Grandbois, Ste-Anne de la Pêrade.—M. Siméon Fiset, Ste-Anne de la Pêrade.—M. Alfred Beauchêne, Bécancourt.—Dame Prosper Massicotte, Meriden.—Dame Olivier Proulx, St-Zéphirin.—M. Ursice Montambault, Cap de la Magdeleine.—Delle Zélia Hébert, Cap de la Magdeleine.

Que, par la miséricorde de Dieu, leurs âmes et les âmes de tous les fidèles trépassés reposent en paix !

Deux messes seront dites chaque semaine pour les bienfaiteurs vivants et défunts, parmi lesquels nous comptons toujours les abonnés aux ANNALES.